

# PRIX CYCLISTE DE COUSSA

## Règlement de la course cycliste du 22 Avril 2019

Catégories	Heure dossards	Heure départ	Km	Tours	Récompenses	Particularités
3ème	12h00	13h00	70 km	11	les 5 premiers	
4ème	12h00	13h01	64 km	10	les 5 premiers	
Féminines	12h00	13h01	64 km	10	les 5 premiers	
15/16 ans	12h00	13h01	45 km	7	les 5 premiers	
13/14 ans	12h00	13h01	24 km	4	les 5 premiers	
1ère	12h00	15h00	83 km	13	les 5 premiers	si plus de 40 coureurs deux départs seront prévus
2ème	12h00	15h00	77 km	12	les 5 premiers	si plus de 40 coureurs deux départs seront prévus

Circuit plat de 6,400 KM

Placée sous l'égide de l'UFOLEP et en accord avec ses règlements, cette épreuve est ouverte aux coureurs ; 1ère, 2ème, 3ème, 4ème a et b, féminines, 13/14 ans et 15/16 ans et aux licenciés des autres fédérations

- les dossards ne seront attribués que sur présentation de la licence
- le port du casque est obligatoire.
- les concurrents doivent respecter le code de la route et les divers arrêtés municipaux pris par la localité traversée.
- deux secouristes titulaires identifiables de l'organisation et du public, un véhicule de secours pour se déplacer sur le circuit et 10 signaleurs seront présents pour votre sécurité.
- tout coureur, qui rattrape le peloton le précédent de catégorie supérieure, sera mis hors course.
- le directeur de l'épreuve peut prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la course.